



L'ATRIUM  
25, Avenue de Cizolles 63300 Thiers  
Tél. : 04.73.80.66.00 Fax : 04.73.80.33.16  
e-mail : [fjt.thiers@wanadoo.fr](mailto:fjt.thiers@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.residence-atrium.eu](http://www.residence-atrium.eu)

Vous venez de faire une demande de logement à l'ATRIUM. Ce document a pour but de mieux vous faire connaître notre structure.

### LES LOGEMENTS

Ils bénéficient de l'Aide Personnalisée au Logement (ou A.P.L.) versée par la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) dès le premier mois.

Vous trouverez dans chaque logement :

- ✓ l'ameublement de base (lit, bureau, chaises, rangements) ;
- ✓ une prise télévision, téléphone, un interphone ;
- ✓ tous nos logements sont équipés de douches et toilettes.

Dans les studettes et studios : coin cuisine avec réfrigérateur, plaques de cuisson, évier.

Pour tous les logements, couvertures et dessus de lits sont fournis. Les draps peuvent être loués. Une laverie automatique payante et un sèche-linge sont installés au 2<sup>ème</sup> étage.

N.B. : Les studios et studettes peuvent être occupés par deux personnes.

Dès votre installation, vous devenez responsable de votre logement.

### LE RESTAURANT ASSOCIATIF

Le self-service fonctionne du lundi au vendredi midi (petit déjeuner, déjeuner, dîner).

Le matin, des petits déjeuners copieux sont servis.

Le restaurant est fermé les week-end et jours fériés ; Une cuisine collective est disponible au 1<sup>er</sup> étage. Un service snack est alors assuré le week-end.

### LE SERVICE ANIMATION

L'équipe d'animation est à votre disposition pour vous conseiller dans divers domaines

- ✓ démarches administratives (dossier d'A.P.L. ...) ;
- ✓ aide à la recherche d'emploi ;
- ✓ information sur les structures sociales, culturelles, sportives et de loisirs de Thiers ou de sa région.

Des équipements sont à votre disposition : Espace multimédia, salles de remise en forme, de télévision, de réunions, jeux de société, revues et journaux, matériel sportif.

De nombreuses activités d'animation sont organisées en soirée ou pendant

## MODALITES D'INSCRIPTION

Remplir la fiche d'inscription et la signer en précisant le type de logement choisi et la date d'entrée (pour les mineurs, un contrat d'accueil devra être signé par les parents).

Pièces à fournir :

- ✓ attestation d'emploi, de stage, de formation ou inscription A.N.P.E. ;
- ✓ deux photos d'identité ;
- ✓ une photocopie recto-verso de la carte de résident pour les étrangers ;
- ✓ une attestation d'assurance : responsabilité civile, dégâts des eaux, incendie. Cette assurance est obligatoire.

Adhésion à l'association : 2.50 € par an, en 2008 et 3.00 € en 2009

**L'inscription devient effective après le versement d'un dépôt de garantie de 310,00 € pour les chambres, 380,00 € pour les studettes et 410,00 € pour les studios.**

Ce dépôt est encaissé et sera restitué lors du départ, sous réserve du respect du préavis, de l'état des lieux, de l'A.P.L. perçue et des loyers réglés.

**Important : les réservations sont faites par mois entier. Le préavis de départ prend effet à la fin du mois où il est déposé. De ce fait, tout mois commencé est dû.**

L'installation peut se faire du lundi au jeudi entre 9 h et 20 h.

Il est préférable de bien fixer l'heure d'arrivée afin qu'un membre de notre équipe soit disponible pour vous accueillir et établir l'état des lieux avec vous.

## DOSSIER D'A.P.L.

Nous vous remettrons au plus tôt, les documents nécessaires et vous conseilleront pour les remplir. Nous les transmettrons à la Caisse d'Allocations Familiales.

Une estimation du montant de l'A.P.L. peut être faite par la C.A.F. Un délai d'environ 5 semaines est nécessaire avant d'obtenir la notification précise du montant accordé.

**Pour que ce dossier soit complet, vous devez fournir :**

- ✓ une photocopie de la carte d'identité recto-verso ;
- ✓ le montant des ressources de l'année antérieure (avis d'imposition ou de non imposition ou à défaut, les fiches de paye).

**L'A.P.L. est versée directement à l'association. Elle est déduite de la redevance mensuelle.**

## MONTANT DES REDEVANCES

**La redevance est à verser au plus tard le 10 du mois suivant.**

**Cette redevance mensuelle comprend : le loyer, la taxe d'habitation, les charges (eau, chauffage, électricité) .**

Type de logement	Equivalent loyer en Euros
Chambre douche	320,00 €
Studette	390,00 €
Studio	413,00 €

**Nous vous souhaitons un bon séjour à L'ATRIUM. Notre équipe est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires. Tél : 04-73-80-66-00**